



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/02/2019

Reçu en préfecture le 01/02/2019

Affiché le 01/02/2019

SLO

ID : 081-218102572-20190121-2019DEL9-DE

Date de la convocation  
15.01.2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt et un janvier à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mmes THUEL, PELLEGRINI,

N° 19/9

**Absents** : Mr GUIRAUD procuration à Mme VILLENEUVE  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr SOULA  
Mr GRIMAL procuration à Mr MARTY  
Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU  
Mme ANGLES procuration à Mr LE ROCH  
Mr DE GUALY procuration à Mme THUEL  
Mr PEYRONIE, Mme KLIMEZACK-GIL

**Secrétaire** : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**AMENAGEMENT  
ESPLANADE DE LA  
GARE - Demande de  
subvention au  
Département au titre du  
contrat "Atouts Tarn"**

Monsieur le Maire expose que dans le prolongement de la réhabilitation de la gare en espace culturel, la ville a souhaité réfléchir à son intégration urbaine en privilégiant :

- La complémentarité avec les aménagements existants du cœur de ville en favorisant la végétalisation
- l'intégration des déplacements doux et la création de lieux d'échanges
- la sécurisation des accès aux écoles maternelles et élémentaires

Au regard des moyens engagés par la ville sur la globalité du projet gare, et afin d'atténuer la charge financière de ce projet d'intégration urbaine et de développement des déplacements doux qui s'élève à 1 240 170 € H.T., la ville sollicite l'aide financière du Département au titre du Contrat "Atouts Tarn" Axe 3 mesure 1 dans le cadre du plan de financement prévisionnel hors taxe suivant.

**5 VOIX CONTRE**  
*Adopté à la majorité*

plan prévisionnel de financement HT		
	1 240 170 €	
Région	240 000 €	19%
Département	310 043 €	25%
Etat	310 043 €	25%
Ville de Saint Juéry	380 084 €	31%
	1 240 170 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

MANDATE Monsieur le Maire afin de solliciter une aide auprès du Département ainsi proposée dans le cadre du plan de financement ci-dessus détaillé.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 1er février 2019  
Pour le Maire, l'adjoint délégué,  
Michel MARTY

